

COMPTE RENDU DE RÉUNION

DU CONSEIL DE VIE SOCIALE (CVS)

Animateur : Yvonne CUENIN		Fonction : Présidente du CVS	
Secrétaire : Maryline BARRAND			
Date : 07/09/2017	Lieu : Salle de réunion EHPAD 2	Horaires : 14h00 – 14h55	
<u>Membres invités :</u> Yvonne CUENIN Delphine URING Michel MOLLIER Odile SAUGE Colette DEFORET, CAPA Rose BOUVERESSE Louis DEJARDIN Thérèse MOREIRA BELLO Baptiste MOYSE Monique JACQUET Sophie OUDOT Carine GUILLAUME, cadre EHPAD 1/USLD Liliane REUFLY, cadre EHPAD 2 Henri GUGLIELMETTI Elisabeth MINA Jean Paul GOIDET Cyril PERRETIER, service cuisine		<u>Participants absents, excusés :</u> Cédric DEMASSUE, finances Emmanuel ROY, service technique Thierry GUINCHARD, responsable service cuisine Mireille BILLOD GIRARD Jacinthe REMONNAY, Représentante du personnel	
<u>Ordre du jour :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du compte-rendu du Conseil de Vie Sociale du 8 juin 2017, 2. Résultats des élections des représentants des familles, 3. Désignation du représentant du C.V.S. au Conseil de Surveillance et à la Commission des Usagers, 4. Retour sur les informations communiquées lors de la réunion des familles : <ul style="list-style-type: none"> • Liste des produits d'hygiène à fournir par le Résident, • Publication du calendrier des animations sur le site internet du Centre Hospitalier, 5. Points abordés par les Résidents, 6. Questions diverses. 			

Mme URING ouvre la séance du CVS et propose de réaliser un tour de table suite aux élections de renouvellement des représentants des familles. Elle remercie les Membres de leur présence et félicite les nouveaux élus.

1. Approbation du compte rendu du 8 juin 2017

Les Membres du CVS ont reçu le compte rendu du 8 juin 2017.

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu du Conseil de Vie Sociale est approuvé à l'unanimité.

2. Résultats des élections des représentants des familles,

Mme URING donne lecture des résultats aux élections des représentants des familles au sein du Conseil de Vie Sociale.

	Titulaires	Suppléants
EHPAD/USLD	M. GUGLIELMETTI Henri Mme BILLOD GIRARD Mireille Mme MINA Elisabeth	Mme SAUGE Odile Mme LAMBERT Agnès Mme GIRARDIN Nicole Mme SIRON Eliane Mme PELLET SORET Valérie
SSIAD	M. GOIDET Jean Paul	M. DARD Alain
Accueil de jour	M. Louis DEJARDIN (élu en 2016)	Mme CUPILLARD Gilberte Mme DORNIER Yvette

Elle indique que :

- les élections de renouvellement des Membres du CVS sont organisées tous les 3 ans et qu'ils sont élus dans le principe jusqu'en 2020.
- que 4 réunions de CVS sont organisées chaque année habituellement le jeudi après-midi et que la prochaine est fixée le jeudi 7 décembre 2017. Elle demande si les nouveaux représentants élus ont d'autres propositions ou si le jeudi après-midi leur convient.

Les nouveaux Membres confirment que cela convient. En cas d'indisponibilité, ils devront en informer l'accueil qui se chargera de convoquer l'un des suppléants.

3. Désignation du représentant du CVS au Conseil de Surveillance (CS) et à la Commission des Usagers (CDU)

Le Directeur est épaulé par un Conseil de Surveillance qui établit la stratégie budgétaire et qui est présidé par Monsieur le Maire, Monsieur Cédric BOLE.

Elle indique que la CDU est organisée 4 fois par an à la suite du CVS et apporte les retours des enquêtes de satisfaction des usagers ou les suites apportées aux réclamations des familles.

Il doit être désigné un représentant du CVS au sein du Conseil de Surveillance et de la Commission des Usagers (CDU). Mme ROLAND assurait jusqu'à présent cette fonction et Mme URING demande s'il y a des volontaires.

M. GOIDET est intéressé. Il est désigné à l'unanimité pour représenter le CVS au sein du Conseil de Surveillance et de la CDU.

4. Retour sur les informations communiquées lors de la réunion des familles

Liste des produits d'hygiène à fournir par le Résident.

Ce document est annexé au compte rendu de la réunion des familles et permet de rappeler à l'ensemble des familles qu'elles doivent fournir les produits d'hygiène. Il sera par la suite intégré au livret d'accueil de l'usager.

Pour répondre à Mme SAUGE, les IDE peuvent raser manuellement les résidents avec des rasoirs à usage unique et de la mousse à raser. Néanmoins, afin d'éviter les risques d'Accident d'Exposition au Sang (AES), il faut privilégier le rasoir électrique. Elle précise que chaque année 2 à 3 professionnels soignants se blessent avec un rasoir et que cela nécessite une procédure assez lourde avec test VIH...

Publication du calendrier des animations sur le site internet du Centre Hospitalier.

Une famille a demandé lors de la dernière réunion des familles la publication sur le site internet du calendrier des animations. Les calendriers du mois d'août et septembre sont publiés dans la rubrique - votre confort - calendrier des animations. Un signe distinctif permet d'indiquer aux familles qu'elles sont les bienvenues aux animations proposées.

Mme URING rappelle que les menus sont également publiés et demande aux familles de ne pas hésiter à apporter un retour ou des remarques pour améliorer le site internet www.hopitalmorteau.fr.

Puis, elle passe la parole aux Résidents.

5. Points abordés par les Résidents

Mme Yvonne CUENIN indique qu'elle a été élue Présidente il y a 4 ans.

« Ce poste est très enrichissant, mais je souhaiterais maintenant laisser ma place à quelqu'un d'autre qui saura proposer de nouvelles choses.

Je souhaite rester représentante des Résidents parce que, être impliquée dans la vie de l'établissement est important pour moi. »

Mme URING la remercie d'avoir assuré cette mission et indique que la Présidence du CVS est attribuée en principe à un Résident. Elle propose que les Résidents volontaires fassent remonter leur candidature d'ici la prochaine séance. En l'absence de candidature, la Présidence pourra être assurée par un représentant des familles.

❖ Cuisine :

- les repas se sont améliorés, la viande est mieux cuite,
- les repas sont globalement appréciés de tous les résidents (certains sont mécontents mais se sont toujours les mêmes),
- les repas sont trop copieux le soir, nous n'avons pas besoin de manger de la viande. Un potage épais ou autre pour ceux qui n'aiment pas suffirait et éviterait le gaspillage.
- plus de produits régionaux, trop peu de saucisse de Morteau, comté, morbier et de fruits de saison....
- Lors de la dernière réunion nous avons parlé de l'achat d'un lave-vaisselle pour la plonge. Celui-ci a-t-il été acheté ? la vaisselle est toujours limite...

Mme URING précise que le nouveau lave-vaisselle est installé depuis le mois de juin 2017 et qu'il reste le problème du liquide qui fait des traces blanches.

Mme BOUVERESSE n'a pas assez d'appétit et Mme MOREIRA est satisfaite de la cuisine

proposée.

M. GUGLIEMETTI et Mme SAUGE sont également satisfaits des repas.

La cuisine est un service de l'hôpital où le chef et la diététicienne élaborent les menus.

Mme URING indique que l'établissement va entamer le mois du goût qui permettra chaque semaine aux Résidents de goûter un menu préparé par de grands chefs qui interviennent bénévolement. Les grands chefs devront utiliser les produits du marché du Centre Hospitalier et c'est un véritable défi pour eux. Elle leur adresse tous leurs remerciements pour cet engagement. Ce fut un grand succès l'année dernière et elle espère que cela contentera les Résidents. Les inscriptions aux repas spéciaux (repas de grands chefs, repas de Noël...) ne sont pas ouvertes aux familles.

❖ Services :

- **Bâtiment « les gentianes » :**

- en USLD il a été demandé si la radio pouvait être installée dans les salles à manger (hors repas) avec France bleu Besançon par exemple.

- **Bâtiment « les Montagnons » :**

- les nouveaux bancs sont très appréciés.
- soucis dans la salle à manger du second étage : manque de place et vraiment très bruyante.

Mme REUFLY indique que des propositions sont à l'étude mais qu'il est difficile de résoudre la situation compte tenu du manque d'espace.

❖ Personnel :

Nous avons remarqué que la charge de travail du personnel soignant était de plus en plus importante.

Malheureusement, elles ont beaucoup moins de temps à consacrer à leurs relations sociales avec nous.

Elles restent attentives et à l'écoute autant qu'elles peuvent, ce qui est difficile.

Certains résidents dépassent souvent les limites de l'impolitesse voire plus, ce qui affecte le personnel, et l'ambiance générale dans le service.

Mme URING prend note de la remarque et indique qu'elle connaît bien cette problématique mais qu'il est impossible d'augmenter l'effectif, faute de moyens. Un travail sur les organisations a été mené afin de garantir le même effectif du lundi au dimanche.

Elle rappelle que la période d'été est toujours très tendue avec l'embauche de remplaçants. Elle sait que le niveau d'exigence et de dépendance des Résidents est de plus en plus élevé.

Elle rappelle l'importance pour les résidents et leurs familles de respecter les horaires des repas et les règles de fonctionnement de la vie en collectivité (bien prévenir le service quand vous sortez un patient pour éviter de désorganiser le service par la recherche du Résident...). Elle salue la présence d'environ 80 bénévoles au sein de l'Etablissement qui participent à la vie sociale de l'établissement, ce qui n'est pas le cas dans tous les établissements.

La présence de proches, qui donnent à manger aux Résidents, ne pose pas de problèmes, aide les équipes et rassure le Résident.

❖ Divers :

Le salon de coiffure a bien avancé, nous avons pu voir les agents du service technique à l'œuvre.

Auriez-vous une date concernant son ouverture et comment vont s'organiser les rendez-vous avec les différentes coiffeuses qui interviennent dans l'établissement ?

Mme URING précise que le service technique a terminé la réalisation de l'ensemble des travaux qu'il pouvait faire et qu'il manque encore le sol qui doit être réalisé par une entreprise extérieure qui a pris beaucoup de retard.

Elle rencontrera l'ensemble des coiffeuses conventionnées afin d'établir le planning du salon et de laisser quelques plages horaires libre pour les services de l'Etablissement.

Elle rappelle que peuvent utiliser le salon de coiffure, les coiffeuses :

- ayant signées une convention avec l'Etablissement,
- qui disposent d'un diplôme identique à la gestion d'un salon de coiffure.

Elles ont par ailleurs l'obligation d'afficher leurs tarifs dans le salon de l'Etablissement.

Pour les coiffeuses ne respectant pas ces conditions, elles peuvent continuer de coiffer des Résidents dans leur chambre.

Le salon de coiffure améliorera les conditions d'accueil et répondra aux normes d'hygiène.

❖ Conventions podologue :

Il appartient aux familles de prendre rendez-vous et de régler directement les intervenants à la maison médicale. En effet, les professionnels ne doivent pas recevoir d'argent des familles.

6. Questions diverses

L'affichage des noms des Résidents dans les halls des bâtiments « Les Gentianes » et « Les Montagnons » demandé lors d'une précédente réunion est en cours de réalisation. Les panneaux seront installés d'ici quelques semaines. Un travail de réflexion est en cours sur l'affichage du nom du Résident à côté de la porte avec éventuellement un espace photo.

La séance est levée à 14h55. La prochaine réunion est fixée au **jeudi 7 décembre à 14h** dans la même salle du bâtiment « les Montagnons ».